



Laboratoire de droit d'Internet et nouvelles technologies

L'IA DANS L'ÉNERGIE : RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Déjeuner du DANTE autour de Thomas Le Goff sur le thème de l'IA dans le domaine de l'énergie.

Le virage de l'intelligence artificielle (IA) a déjà été pris par la plupart des industries classiques et le secteur de l'énergie n'y échappe pas. Les énergéticiens optimisent leurs processus pour gagner en efficacité et se lancent eux aussi dans l'utilisation des nouvelles technologies.

Ces nouvelles technologies, et notamment l'IA, se retrouvent tant dans la production d'électricité (en centrale nucléaire, hydraulique ou les énergies renouvelables) que dans le pilotage du réseau électrique (réseaux intelligents, ou « smart-grids ») et les services rendus aux clients.

Ces nouveaux cas d'usage seront l'occasion de revenir, à partir d'exemples concrets, sur les problématiques juridiques liées à l'IA, qu'il s'agisse des questions de responsabilité, de propriété intellectuelle ou de traitement des données personnelles.

Juriste et chercheur en droit de l'intelligence artificielle à la Direction Juridique d'Electricité de France (EDF SA), Thomas Le Goff est également doctorant rattaché au CEDAG (Université Paris-V Descartes). Ses travaux de recherche portent sur « Les enjeux juridiques de l'utilisation de l'IA dans le secteur de l'énergie », sous la direction du Pr. Nathalie Martial Braz.